



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'EURE

Note aux rédactions

Évreux, le 14 mars 2013

Prolongation de la trêve hivernale

Etant donné les fortes intempéries de ces derniers jours, le gouvernement a donc décidé de prolonger exceptionnellement la trêve hivernale de quinze jours.

Cette trêve est conçue pour protéger les locataires d'une expulsion en plein cœur de l'hiver. Elle devait prendre fin ce vendredi 15 mars 2013 et ne le sera donc que le **mardi 2 avril 2013**.

[Contact presse](mailto:Maud.LUCAS@eure.gouv.fr) : Maud LUCAS 02.32.78.27.35